

Déclaration des Performances n° C 23

V3 annule et remplace la DoP n°C 23
du 14 août 2017

Code d'identification unique :

enduit d'assainissement

Usage prévu :

Mortier d'enduit d'assainissement extérieur et intérieur applicable sur les murs

Fabricant :

Saint-Gobain Weber France - 2/4 rue Marco Polo - ZAC des portes de Sucy - 94370 SUCY EN BRIE
www.fr.weber

Système d'Evaluation et de Vérification de la Constance des Performances :

Système 4

Produit couvert par la norme harmonisée : EN 998-1 : 2016

Le fabricant a réalisé le contrôle de la production en usine (CPU) et les essais de type initiaux selon le système 4

Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée
Réaction au feu	A1	EN 998-1 : 2016
Perméabilité à la vapeur d'eau	$\mu < 15$	
Adhérence	$\geq 0,2 \text{ N/mm}^2$ - FP : B	
Absorption d'eau	$\geq 0,3 \text{ kg/m}^2$ après 24 heures	
Durabilité (résistance au gel/dégel)	Evaluation reposant sur les dispositions en vigueur sur le lieu prévu d'utilisation du mortier	
Substances dangereuses	Voir FDS	

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées.

Conformément au règlement (UE) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé le 28 mai 2025 à Sucy en Brie pour le fabricant et en son nom par :
Arnaud TRACTERE, Directeur Général



Arnaud TRACTERE

Déclaration des Performances n° C 23

V2 annule et remplace la DoP n°C 23 1
du 12 avril 2013

Code d'identification unique :

enduit d'assainissement

Usage prévu :

Mortier d'enduit d'assainissement extérieur et intérieur applicable sur les murs

Fabricant :

Saint-Gobain Weber France - Rue de Brie – BP 84 – 77253 Brie Comte Robert cedex France

Système d'Evaluation et de Vérification de la Constance des Performances :

Système 4

Produit couvert par la norme harmonisée : EN 998-1 : 2016

Le fabricant a réalisé le contrôle de la production en usine (CPU) et les essais de type initiaux selon le système 4

Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée
Réaction au feu	A1	EN 998-1 : 2016
Perméabilité à la vapeur d'eau	$\mu < 15$	
Adhérence	$\geq 0,2 \text{ N/mm}^2$ - FP : B	
Absorption d'eau	$\geq 0,3 \text{ kg/m}^2$ après 24 heures	
Durabilité (résistance au gel/dégel)	Evaluation reposant sur les dispositions en vigueur sur le lieu prévu d'utilisation du mortier	
Substances dangereuses	Voir FDS	

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées.

Conformément au règlement (UE) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé le 14 août 2017 à Servon pour le fabricant et en son nom par :

Charlotte Famy, Directrice Générale



Déclaration des Performances n° C 23 1

1 Code d'identification unique :

weber.mep SP

2 Numéro permettant l'identification du produit de construction :

Voir emballage : nom du produit, date de fabrication, numéro de lot, centre de fabrication

3 Usage prévu :

Mortier d'enduit d'assainissement extérieur et intérieur applicable sur les murs, plafonds, poteaux et cloisons.

4 Nom, raison sociale et adresse de contact du fabricant :

Saint-Gobain Weber France Rue de Brie – BP 84 – 77253 Brie Comte Robert cedex France

5 Nom et adresse de contact du mandataire :

Non applicable

6 Système d'Evaluation et de Vérification de la Constance des Performances :

Système 4

7 Cas des produits couverts par la norme harmonisée : EN 998-1 : 2010

Le fabricant a réalisé le contrôle de la production en usine (CPU) et les essais de type initiaux selon le système 4

8 Déclaration des performances pour laquelle une évaluation technique européenne a été délivrée :

Non applicable

9 Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée
Réaction au feu	A1	EN 998-1 : 2010
Perméabilité à la vapeur d'eau	$\mu < 15$	
Adhérence	$\geq 0,2 \text{ N/mm}^2$ - FP : B	
Absorption d'eau	$\geq 0,3 \text{ kg/m}^2$ après 24 heures	
Durabilité (résistance au gel/dégel)	Evaluation reposant sur les dispositions en vigueur sur le lieu prévu d'utilisation du mortier	
Substances dangereuses	Voir FDS	

10 Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé le 12 avril 2013 à Servon pour le fabricant et en son nom par :
Denis Michel, Directeur Général

